

J'allume ma rue s'étend à Osny

En mars 2023, dans le cadre des mesures d'économie d'énergie et de limitation des impacts de la pollution lumineuse sur la biodiversité, la CACP et les communes de Maurecourt, Menucourt et Osny ont déployé ce dispositif.

Après 23h, les habitants peuvent rallumer l'éclairage public depuis leur smartphone sur leur passage pendant 10 minutes.



À Osny, après Immarmont, le quartier de La Ravinière en bénéficie aussi depuis début décembre. Les voies concernées :

- le bord, la crête, les versants de la Ravinière,
- l'impasse et le chemin des Hayettes.

Les zones traversées par les habitants seront rallumées sur leur passage pendant 10 minutes, en activant la fonctionnalité sur le site internet jallume.fr via leur smartphone.

1. Depuis mon smartphone, je me connecte sur www.jallume.fr
2. Si demandé, j'active la géolocalisation de mon navigateur internet
3. Ma position apparaît sur la carte
4. Je clique sur l'ampoule.

L'éclairage autour de moi s'allume pour 10 minutes et me suit dans mes déplacements

Contact

Signaler un dysfonctionnement :

0 805 200 069 (appel gratuit depuis un poste fixe 24h/24)

Liens utiles

[Cylumine / J'allume ma rue](#)